



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École des Deux-Moulins

PROVINCE DE QUÉBEC CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES PREMIÈRES-SEIGNEURIES ÉCOLE DES DEUX-MOULINS

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'établissement tenue le 1er avril 2025 par TEAMS.

ÉTAIENT PRÉSENTS-ES

Madame Laurence Barrette-Déry, membre parent bâtisse Parc-Orléans

Monsieur Steeve Parent, membre parent bâtisse Parc-Orléans

Monsieur Étienne Grenier, membre parent bâtisse du Rucher

Madame Vanessa Boisvert, membre parent substitut bâtisse du Rucher

Madame Julie Villeneuve, membre parent bâtisse du Rucher

Madame Marie-Ève Gélinas, membre parent bâtisse du Rucher

Monsieur Bayoi-Aimé Patrice, membre parent bâtisse du Rucher

Monsieur Maxime Perreault, membre parent bâtisse Parc-Orléans

Madame Isabelle Ringuette, membre du personnel enseignant bâtisse du Rucher

Miss Valérie Tremblay, membre du personnel enseignant bâtisse du Rucher

Madame Marie-Kim Emond, membre du personnel enseignant bâtisse Parc-Orléans

Madame Caroline Ferland, membre du personnel enseignant bâtisse Parc-Orléans

En remplacement de Madame Isabelle Lacroix

Madame Mélissa Boucher-Tremblay, membre du personnel de soutien bâtisse Parc-Orléans Madame Colette Fecteau, en remplacement de Mme Karine Thériault, technicienne au service de garde de Rucher

Madame Lucie Giguère, membre du personnel de soutien bâtisse Parc-Orléans

Madame Anne-Marie Prémont-Vézina, orthophoniste

Madame Sylvie Bourassa, membre de la communauté

ÉTAIENT ABSENTES

Madame Émilie Gagné, membre parent bâtisse Parc-Orléans

Madame Karine Thériault, technicienne au Service de garde bâtisse du Rucher

Madame Geneviève Gaumond, directrice adjointe

Madame Joanie Tremblay, membre du personnel enseignant bâtisse du Rucher

Madame Isabelle Desgagnés, membre du personnel enseignant bâtisse Parc-Orléans

Monsieur Patric Gaudeau, membre de la communauté

Madame Isabelle Lacroix, membre du personnel enseignant bâtisse Parc-Orléans

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT

Monsieur Martin Lavallée, directeur

Madame Vanessa Simard Poliquin en remplacement de Mme Geneviève Gaumond, directrice adjointe





Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École des Deux-Moulins

S u i V i S

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

À 18 h 32, Madame Julie Villeneuve constate le quorum et souhaite la bienvenue à tous.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Julie Villeneuve fait la lecture de l'ordre du jour.

Madame Isabelle Ringuette propose l'adoption de l'ordre du jour.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CÉ # 24-25-20

3. Étude des dossiers courants

3.1 Approbation de la grille-matières 2025-2026 (art. 86 & 89)

- M. Martin nous présente le document de résolution, il fait part que des coquilles ont été corrigées.
- M. Martin nous explique les ajustements qui ont été faits depuis la présentation du 12 mars dernier.

Il y a un tour de table où quelques membres posent des questions ou font des commentaires sur la résolution.

Madame Julie Villeneuve salue le travail de toutes les personnes impliquées dans le processus et que la lettre des enseignants et la lettre de certains parents ont été lues et ont nourri la réflexion. En réponse à ces lettres, elle explique que les parents qui étaient présents au moment du sondage, leurs enfants n'ont pas encore atteint la 6e année et qu'au moment de cette demande étant donné les délais déjà dépassés, ça aurait retardé davantage l'approbation de la grille-matières. Pour ce qui est de la possibilité pour des parents de faire le choix de changer leurs enfants d'école, c'est possible aussi dans le cas où il n'y aura pas d'anglais intensif.





Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École des Deux-Moulins

S u i v i s

Elle rappelle que le support aux élèves en difficulté a toujours été une des conditions gagnantes du projet.

Finalement elle pose la question suivante à M. Martin: « Comment est-ce qu'on peut garantir une place à tous les élèves qui sont en mesure de faire l'anglais intensif?

M. Martin s'engage à revoir la possibilité d'offrir à tous les élèves de P-O si toutes les conditions sont réunies.

Votes:
Pour: 14
Contre: 2

CÉ # 24-25-21

APPROUVÉE À LA MAJORITÉ

4. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Madame Julie Villeneuve propose la levée de la séance à 19 h 07. Appuyée par Isabelle Ringuette.

CÉ # 24-25-22

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Martin Lavallée, directeur

Julie Villeneuve, présidente

PROCHAINE RENCONTRE:

13 mai à Parc-Orléans